

COUP DE POUCE PROJET INSERTION (BIC) PAR LA VILLE D'HOUPLINES

La municipalité d'Houplines à travers son dispositif de Bourses Initiatives Citoyennes (BIC) propose le Coup de pouce "Projet insertion", qui est une aide à la mobilité de 500 € maximum en contrepartie d'une contribution citoyenne.

Plusieurs conditions pour demander cette aide : il faut être domicilié sur la commune d'Houplines depuis au moins six mois, avoir entre 16 et 65 ans, avoir sollicité en amont toutes les aides mobilisables pour votre projet.

Plus d'informations auprès du C.C.A.S de la ville au 03.20.10.36.07 /

http://cdn2_3.reseaudesvilles.fr/cities/290/documents/z4mruhoknbnm8eqv.pdf

<http://www.ville-houplines.fr/fr/information/106826/bourse-initiatives-citoyennes>

Ville d'Houplines:

Place du Général de Gaulle

59116 - Houplines

<http://www.ville-houplines.fr/>